

Questions au Feuilleton

[Français]

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES
RÉGLEMENTAIRESMOTION VISANT À AGRÉER LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
MIXTE PERMANENT**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona)** propose:

Que le premier rapport du Comité permanent mixte des Règlements et autres textes réglementaires soit maintenant agréé.

—Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les leaders parlementaires des divers partis et je puis vous informer que nous sommes d'accord sur cette motion. Je pense que même le député d'Edmonton-Est (M. Yurko) est aussi d'accord.

Dans ce cas-là, je vous demande la permission de demander le vote sur cette motion, s'il vous plaît.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 321, 443, 444, 450, 487, 488, 557 et 577.

[Texte]

LA RÉPONSE À LA QUESTION N° 234

Question n° 321—**Mme Cossitt:**

1. A la connaissance du gouvernement, quel est le plus long délai pendant lequel une question au *Feuilleton* est restée sans réponse, même après avoir été répétée à chaque nouvelle session d'une législature et lors de chaque nouvelle législature?

2. a) La question n° 234, au sujet des laissez-passer d'Air Canada et de la Commission canadienne des Transports, a-t-elle été inscrite à divers Feuilletons depuis environ cinq ans et demi, b) à la connaissance du gouvernement, s'agit-il d'une question restée à date sans réponse pendant l'un des délais les plus longs et, le cas échéant, pourquoi?

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les renseignements demandés, s'ils existent, seraient peut-être disponibles dans la Division de l'index et des références de la Chambre des Communes. Voir aussi le Précis de Procédures parlementaires du Beauchesne, 5^e Édition, Citations 357 et 363.

LE CENTRE DE RECHERCHE FORESTIÈRE DES MARITIMES À
FREDERICTON (N.-B.)Question n° 443—**M. Howie:**

A-t-on établi une date prévue d'achèvement des travaux de construction du Centre de recherche forestière des Maritimes à Fredericton (N.-B.) et, si oui, laquelle et quel est le coût estimatif actuel du projet?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Le Centre de recherche forestière des Maritimes fait partie d'un complexe et il partagera des installations communes avec trois autres établissements. On prévoit que la construction de l'installation destinée à la recherche sera terminée en février 1986 et que les coûts seront de 22.5 millions de dollars.

LA COUPE DU BOIS SUR LES TERRES DE LA COURONNE

Question n° 444—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1983, a-t-on mis en œuvre de nouveaux règlements au sujet de la coupe du bois sur les terres de la Couronne à la station forestière Acadie et à la base des Forces canadiennes Gagetown et les droits de coupe sont-ils accordés à la suite d'appels d'offres?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Depuis le 1^{er} avril 1983, la coupe du bois à la station forestière Acadie se fait selon des accords de vente conclus après appels d'offres. Avant cette date, la coupe se faisait selon des permis de coupe délivrés sur demande de particuliers. Depuis le 1^{er} avril 1983, les opérations de coupe et d'éclaircissement dans la zone de manœuvres militaires de la base des Forces canadiennes de Gagetown se font selon des accords de vente conclus après appels d'offres. Sur le reste de la base, les permis sont encore utilisés pour la vente du bois; ils sont délivrés aux exploitants qui ont toujours coupé le bois dans les zones qui leur étaient attribuées.

LA CONFÉRENCE «LE CANADA DEMAIN»

Question n° 450—**M. Howie:**

Quel est le coût total à ce jour de la conférence «Le Canada demain», quels en étaient les buts et objectifs et ceux-ci ont-ils été réalisés?

M. Rolland Dion (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Le gouvernement du Canada a parrainé la conférence «Le Canada demain» afin d'annoncer un processus de consultations chez les Canadiens qui mettent au point et en œuvre les changements technologiques ou qui sont touchés par ceux-ci.

Les dépenses effectives et les engagements pris en rapport avec la conférence «Le Canada demain» se sont chiffrés au total à \$651,000. Ces données incluent la préparation de la conférence y compris la commande des documents de recherche pour la conférence, soit: un résumé à l'intention du grand public de même qu'un compte rendu des débats, une collection des documents commandés et une bande magnétoscopique d'une heure résumant le tout, ces dernières vendues aux intéressés.

La conférence a été un succès en ce qui a trait à la définition des questions essentielles aux changements technologiques. C'était la première conférence à rassembler une aussi vaste participation des différents secteurs et elle a amorcé un mode d'échanges permanent.

L'ACHAT DES ÎLES MINGAN AU QUÉBEC

Question n° 487—**M. Howie:**

Le ministère de l'Environnement a-t-il consenti à acheter l'île Mignon, dans la province de Québec et, dans l'affirmative, a) à quel prix, b) pourquoi, c) quand la transaction a-t-elle été conclue?